

REVENDEICATIONS DEPOSEES PAR : CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL

Congé naissance :

A quel moment les 3 jours de congé naissance peuvent-ils être positionnés ?

Ceux-ci sont à prendre dans les 15 jours qui précèdent ou suivent la naissance.

Condition de travail :

Suite au réaménagement de la tool-room, nous demandons, dans le secteur « tourteaux/train de fraises » de mettre en place un palan adapté. Il y a un risque d'accident avec celui utilisé actuellement.

Un cahier des charges est en cours pour consultation (environ 4 mois de délais). En attendant, une formation "sécurité" sera mise en place.

Gestion des congés :

Suite au nouveau système de gestion des congés, pouvez-vous nous confirmer que le type de congé demandé par le salarié sera bien celui qui sera débité ?

Oui, à l'exception des règles concernant les 5 semaines de congés payés (prise par semaine entière).

Pause physiologique :

Nous demandons que les responsables UTE respectent les pauses physiologiques et arrêtent d'harcéler les salariés.

Les pauses physiologiques sont respectées.

WIFI :

Nous demandons d'effectuer des relevés afin d'avoir une cartographie des ondes Wifi sur l'ensemble du site. Enfin, quelle est la norme à respecter ?

La cartographie des ondes WIFI a été réalisée par le Service ICT.

La bande de fréquences est de 2,4 Ghz.

Concernant la taille des boîtiers, celle-ci varie en fonction des modèles et suite à l'évolution du matériel.

Les matériels installés sur notre site sont conformes aux normes CE et sont donc réglementés.

WCM :

La semaine précédent le dernier audit WCM toutes les machines sont passées au minimum à l'étape 4 en auto maintenance. Or, certaines d'entre elles étaient à l'étape 0, 1, 2 ou 3, suite à l'impossibilité d'arrêter ces machines pour des raisons de production. Nous demandons que toutes les machines reviennent à leurs étapes initiales.

Non, cela n'est pas prévu. Nous nous devons d'avancer sur le sujet.

AGV :

Quel est le type de batterie qui équipe les AGV ? Selon les caractéristiques techniques des batteries, nous vous demandons de prévoir un local adéquat pour le stockage et leurs mises en charge.

Il s'agit d'une batterie au plomb qui ne nécessite pas de salle de charge spécifique, car il n'y a pas de vapeur d'hydrogène dans l'atmosphère (mesures effectuées par la Société DEKRA).

D'autre part, aucune augmentation d'ampérage n'est envisagée.

Chariots élévateurs :

Les chariots élévateurs sont-ils équipés d'un système de géo localisation ?

Non.

Zone expédition :

Nous vous demandons de remédier aux problèmes d'écoulement d'eau lors du démontage, dans la zone expédition, des pieds sur certaines variantes. Ce n'est pas l'utilisation d'un bac de récupération qui va solutionner le problème et cela n'empêche pas un risque d'accident.

Un groupe de travail sera créé prochainement pour analyser ce problème.

POUR INFORMATION

SYNDICAT CGT

De: SYNDICAT CGT <cgt_fpt_bly@orange.fr>
Envoyé: mercredi 14 janvier 2015 08:17
À: 'kevin.coulongeat@cnhind.com'; ROTHER Eva (CNH Industrial) (eva.rother@cnhind.com); 'mickael.theveneau@cnhind.com'; ANDRE Daniel (CNH Industrial) (Daniel.ANDRE@cnhind.com); philippe.chapelle@cnhind.com; Secrétaire CHSCT (CNH INDUSTRIAL) (secrétaire.chsct@cnhind.com); PIERROT Christine (CNH Industrial) (Christine.PIERROT@cnhind.com); ROYER Xavier (CNH INDUSTRIAL) (xavier.royer@cnhind.com); DESSERPRIT Pascal (FPT INDUSTRIAL) (pascal.desserprit@fptindustrial.com)
Objet: Dalmeç

Bonjour,

Nous vous demandons d'intervenir sur la ligne short, à l'opération 20/30, sur un organe de sécurité. En effet, en présence d'un sous-bloc (C11) et malgré l'enclenchement de l'arrêt d'urgence, le Dalmeç ne stabilise pas la charge en provoquant un mouvement vertical. Nous tenons à vous informer que le contrôle annuel qui a été réalisé par la société Norisko est visible au poste et date du 02/09/2007 !

De plus, nous vous demandons, également, d'intervenir sur cette même ligne à l'opération 50 car le Dalmeç est difficilement manœuvrable.

Ces deux problèmes ont déjà fait l'objet, à plusieurs reprises, de demandes de la part de salariés. Ces problèmes ont été, à nouveau, signalés ce jour par les salariés.

Nous vous demandons de remplacer et ou ajouter des éclairages dans la zone maintenance montage car le niveau minimal d'éclairage n'est pas respecté.

Comptant sur votre rapidité d'intervention,
Les membres et le représentant CGT du CHSCT